

“Le camping Green Fields fonctionne-t-il sans permis ?”

DURBUY

C'est ce que se demande le groupe Écolo de Durbuy

Vendredi dernier, le groupe Écolo de Durbuy s'est fendu d'un communiqué de presse dans lequel il fait part de quelques-unes de ses interrogations concernant le camping “Green Fields”, qui fait partie du groupe LPM, dirigé par Marc Coucke et Bart Maerten.

Pour le groupe Écolo de Durbuy, le camping fonctionnerait depuis cinq années sans permis valable.

Dans ce communiqué, Éric Jurdant, le conseiller Écolo, qui fait partie de la minorité à Durbuy, expose : “Après le rachat du camping “La Chênaie” à Rome en 2017, le Groupe Coucke (NDLR: le groupe La Petite Merveille-LPM) a lancé un “nouveau” camping (“glamping”), sous forme de tentes montées sur plancher et offrant équipements et services divers (lits, WC, chauffage, salle de bains...). La reprise et la modification fondamentale de toute l'organisation du camping nécessitaient un nouveau permis d'exploitation, un permis d'urbanisme, ainsi qu'une nouvelle attestation de Sécurité Incendie délivrés par la Commune et une nouvelle autorisation délivrée par le Commissariat général au Tourisme (CGT) de Wallonie”.

Éric Jurdant poursuit : “Or, à l'occasion de visites guidées alternatives intitulées “Couckeville” que notre groupe a organisé cet été, Écolo Durbuy s'est étonné de découvrir que le camping fonctionnait sans permis valable, sauf pour 14 tentes construites sur pilotis, sises en dehors du périmètre du camping. Une demande de permis unique aurait seulement été déposée il y a quelques mois.”

“Le Groupe Coucke serait-il au-dessus des lois ?, s'interroge le groupe Écolo durbuyen dans ce communiqué. Pourquoi la Commune tolère-t-elle le fonctionnement de ce camping totalement réorganisé, offrant 406 lits, avec

piscine, terrains de padel, cabine à haute tension, nouveaux chemins et nouveau parking (hors périmètre), et un bar éphémère ? Les autorités communales ne peuvent ignorer la situation.

Des questions que le conseiller Éric Jurdant comptait bien répercuter lors du conseil communal durbuyen de ce lundi soir.

■ Un permis unique en cours d'examen pour LPM

Nous avons joint Bart Maerten qui, avec Marc Coucke, est à la tête du groupe LPM. Ce dernier confirme que le groupe a demandé un permis unique. “Le dossier est actuellement à l'examen. Il n'empêche que nous respectons tous les prescrits du CoDT. Il est vrai cependant que tout cela est pour le moins technique” Comme le confirme Lies Ponnet, architecte à l'Atelier 47 de

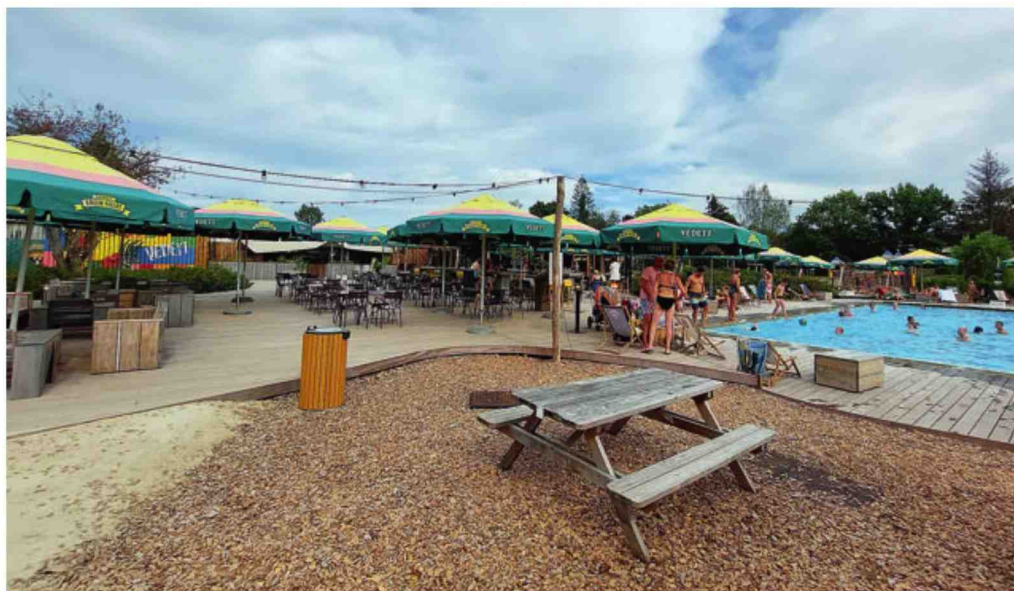
Durbuy, qui suit cette procédure d'obtention de permis unique, pour ce qui est de sa composante urbanistique : “Une partie du site fonctionne déjà sous permis depuis le début de la reprise. Tandis que l'autre partie du camping, construite de manière éphémère et démontée à la fin de la saison touristique, peut actuellement fonctionner sans permis, en total respect du CoDT qui gère la matière. Ce dernier prévoit un certain nombre de dérogations, à certaines conditions très précises. Le groupe LPM a cependant dernièrement procédé à une demande de permis unique car le camping Green Fields est amené à devenir pérenne. En juin dernier, les autorités procédant à l'examen dans le cadre du permis nous ont demandé quelques informations complémentaires. Mais tout cela est très technique et ces démarches prennent beaucoup de temps. Depuis le début,

nous sommes en dialogue constant et en toute transparence tant avec la Commune que l'Urbanisme ou encore le DNF,....”

LPM espère obtenir ce permis dans les prochains mois. “En tout cas, nous espérons son obtention avant le début de la prochaine saison touristique au printemps prochain”, conclut Bart Maerten.

Philippe Bontemps, bourgmestre de Durbuy réagit au communiqué d'Écolo : “Le groupe LPM est en cours de procédure d'obtention de ce permis et doit répondre à quelques demandes complémentaires. Actuellement, trois autres campings situés sur le territoire communal sont concernés par ce même type de procédure de régularisation. Pourquoi prendrais-je la décision de fermer ces campings alors qu'ils sont en voie de régularisation ?”

Julien BIL



■ Le groupe LPM a effectué une demande d'obtention pour un permis unique qui est en cours d'examen. © -EDA